

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 10 NOVEMBRE 2016**

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 10 novembre 2016*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 70 Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.